



Villy
le Bouveret

Bulletin
d'informations

Le P'tiou de Villy

N°34

JUILLET
2023

SOMMAIRE

p.2 - CADRE DE VIE

Etat-civil / Urbanisme

Jardins partagés

Consignes de tri et déchetterie

Chères Favies, chers Favis,

ÉDITO

Cette édition du P'tiou marque le début de cet été, c'est l'occasion de balayer l'année 2022 qui a été dense en activités et où le personnel communal s'est renouvelé avec Séverine Chappaz et Karen Da Costa qui s'occupent respectivement de l'accueil et du service à la population pour Séverine et du foncier et de l'urbanisme pour Karen. Nous leur souhaitons la bienvenue !

DOSSIER



p. 6

L'eau, une ressource
précieuse

L'automne passé a été l'antichambre des réalisations de ce printemps avec la réfection de l'aire de jeux, la mise en souterrain de la haute-tension pour pérenniser le réseau électrique et limiter les perturbations dues au climat, l'enfouissement de l'éclairage public, l'alimentation compteur et télécom pour les habitants du « Jovet », un panneau d'affichage sur la RD27 qui va permettre de communiquer mieux en visuel sur les activités de la commune et de ses associations et notamment sur les informations importantes et vitales pour la population.

p.8 - VIE ASSOCIATIVE

Comité de Jumelage

p.9 - VIE QUOTIDIENNE

Cérémonie du 11 Novembre

Personnel communal

p.10 - VIE SCOLAIRE

L'APE

Nouveau prestataire du restaurant
scolaire

Départ d' Anouk Lavorel

Pascal Marcuzy

p.12 - VIE SOCIALE

La bibliothèque à la page

p.14 - RETOUR EN IMAGES

p.16 - INFOS - AGENDA

Un mot particulier pour l'équipe de l'association du Cercle Rural qui anime avec un rythme soutenu cette année, pour les 90 ans de l'association, et avec laquelle nous vous accueillerons ensemble pour le « repas du village » le 2 septembre prochain sur le stade pour un moment convivial en famille comme on aime à Villy.

Dans l'intervalle, je vous souhaite bonne lecture du bulletin et un été rempli de petits bonheurs simples à l'image de ces mots : « Le plaisir se ramasse, la joie se cueille et le bonheur se cultive ».



A très bientôt pour cultiver en Pays Favi !

Le Maire,
Jean-Marc BOUCHET

Etat-Civil — année 2022

Mariages:

ABBASSI Nisrine et CARDELIN Benjamin	22 janvier 2022
XOLIN Sophie et FALCONNET Xavier	6 août 2022
DARNAUT Alexia et POINAS Edouard	20 août 2022



PACS:

PAN Aurégane et TISSOT Quentin	3 septembre 2022
--------------------------------	------------------

Naissances:

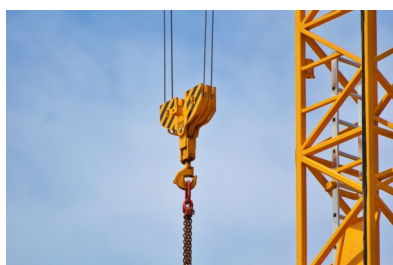
SONNERAT Enea, Côme	24 avril 2022
CHAFFARD Arya	26 juin 2022
LAMBERSENS Alexandre, Yvon	4 juillet 2022
LOTTIN Ambre	10 septembre 2022
TISSOT BAUDIN Léon	1 octobre 2022
LADAURADE BEVILLARD Lilou	28 novembre 2022



Urbanisme - année 2022

Permis de construire :

TISSOT Patrice	Construction d'un garage	Les Sublets d'en-haut
GAEC La Chèvreliè	Construction d'un bâtiment agricole et d'un magasin de vente	Les Bouchet
BALLESTEROS Aurélien et DERONZIER Anaïs	Transfert de permis de construire	Chez Viollet
PHAN Christopher et TAOUTAOU Sabrina	Transfert de permis de construire	Chez Viollet
CANETTA Marie et DECAVE Thomas	Réhabilitation d'un logement	Chez Bedonnet
DF2G	Construction d'une maison individuelle	Chez Viollet
DF2G	Construction d'une maison individuelle	Chez Viollet
BOIVIN Lucas et Malcie	Modification des ouvertures	Chez Viollet
PAHON Florent et Corinne	Construction d'une maison individuelle	Chez Bouchet
BEVILLARD Elodie	Construction d'une maison individuelle	Chez Viollet
FALCONNET Jean-François	Construction d'un bâtiment agricole	Le Pré aux moines
FAVRE-BONVIN Benjamin	Modification des ouvertures	Chez Viollet



Déclarations préalables:

GUIGON Bernard	Construction d'un abri voiture
FALCONNET Xavier	Isolation extérieure et changement des menuiseries
BERTHET Mickaël	Construction d'un muret
BERTHET Mandy	Ravalement des façades
CHAFFARD Eddy	Pose d'une clôture
QUATREFAGES Benoît	Construction d'un abri voiture
EARL Le Pré aux Moins	Construction d'un abri
BRO Mélanie	Modification des ouvertures et création d'un logement
LE MAHO Anne-Laure	Pose d'une clôture
PAESA Sylvia	Transformation d'une véranda
HAGNEAUX Mickaël	Construction d'un mur de soutènement
HAGNEAUX Mickaël	Pose d'une clôture
BEVILLARD Pierre	Division parcellaire
GIAZZI BOUCHET Lydiane	Pose de panneaux photovoltaïques
AILLOUD Thomas	Réfection de toiture
GORJUX Daniel	Pose d'une clôture
SUBLET Régine	Agrandissement d'un balcon et réfection du bardage
LAMBERSENS Johan	Création d'une mare
BAUMGARDT Emeline	Changement des menuiseries et des volets
BERTHET Patrick	Construction d'une pergola
PERRISSOUD Nicolas	Installation d'une serre de jardin
SCI SFR2J	Pose de panneaux photovoltaïques
PARDO Géraldine	Construction d'un abri de jardin
ROSSIN Francis	Changement des menuiseries et des volets
PAESA Sylvia	Installation d'une roulotte
SUBLET Marie-Louise	Division parcellaire
MOUTHON Mathieu	Réfection d'un abri existant
TISSOT Joël	Transformation d'un garage et modification des ouvertures
ANDRES Alexandre	Installation d'une serre de jardin
ASHBY Mark	Rénovation des façades et des menuiseries
DUCHENE Laurent	Pose de panneaux photovoltaïques
BANACHE Ghislain	Pose de panneaux photovoltaïques

Jardins partagés

Appel à candidatures !

La commune propose à ses habitants des jardins partagés. Situés, Chez Violet, ces jardins s'inscrivent dans un projet global de biodiversité en incluant également le rucher communal mais également en favorisant la culture bio et sans pesticides.

Il y a 10 parcelles d'environ 40 m² chacune, proposées à la location d'une durée d'un an reconductible. La cotisation annuelle est de 50€.

Les jardins s'adressent en priorité aux Favis ne possédant pas d'espace extérieur pour faire un potager.

Actuellement, il reste encore quelques parcelles à pourvoir alors pourquoi ne pas adopter un petit lopin de terre et faire grandir vos salades et navets ?

Le règlement est disponible en mairie.

Renseignements et inscription en mairie :

par téléphone au 04 50 68 08 09 ou par mail à mairie@villy-le-bouveret.fr



Déchetterie

Horaires d'ouverture

La déchetterie de Cruseilles est ouverte :

⇒ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

⇒ Le samedi de 8h30 à 18h30

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site interne : www.ccpaysdecruseilles.org

Evolution des consignes de tri

Depuis le 1er janvier 2023, les consignes de tri se sont simplifiées. Afin de faciliter le geste et d'améliorer le recyclage des déchets, les 13 communes du Pays de Cruseilles ainsi que l'ensemble du territoire national passent à l'extension des consignes de tri. Le principe est simple : tous les emballages se trient ! Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons plastiques pouvaient être déposés dans le bac de tri au côté des emballages en métal, papier et carton. Aujourd'hui, les centres de tri se sont modernisés et de nouvelles filières de recyclage ont vu le jour afin de donner une seconde vie à une plus grande quantité de déchets et de préserver les ressources naturelles.

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS *se trient*



LES BONS gestes de tri

Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.

Tous les emballages en verre se trient

Les bouteilles, les pots et bocaux en verre
Sans bouchon,
ni couvercle



Les ordures ménagères valorisables

À jeter en sac fermé 80L dans le conteneur des déchets non recyclables

Pots de fleurs en plastique, mouchoirs, couches, brosse à dents, paille,...
Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses, ...)



Le compostage

Les déchets organiques sont compostables



Plus d'informations sur www.ccpaysdecruseilles.org

TÉLÉCHARGEZ
l'appli *Guide du tri*



CITEO

L'eau, une ressource précieuse

L'année 2022 a été critique pour les ressources en eau.

L'eau est un bien commun et une ressource fragile qu'il faut protéger. La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles est un acteur majeur de la protection de la ressource en eau sur notre territoire. La CCPC distribue 920 000m³ d'eau par an aux abonnés. L'eau distribuée provient en majorité de sources présentes sur notre territoire et qui prennent leur origine dans le Salève.

La nature karstique des sols de la région ne permet pas une filtration longue de l'eau issue des événements pluvieux. Nos ressources sont très rapidement impactées par les événements naturels ou humains, ce qui engendre des variations de la qualité organoleptique (turbidité, saveur...) et bactériologique de l'eau en provenance des captages. En effet, avec la diminution des précipitations neigeuses qui permettaient de conserver une « réserve » d'eau dans le manteau neigeux du Salève, le renouvellement de l'eau dans les nappes est diminué.

Le milieu naturel de surface est tout aussi fragile. Le débit naturel de nos cours d'eau est en baisse depuis plusieurs années. L'augmentation croissante de la population engendre des rejets de plus en plus importants d'eaux usées traitées vers le milieu naturel. Le cumul de ces éléments entraîne une saturation des cours d'eau et des zones humides avec des risques importants pour l'environnement tels que l'eutrophisation (forme de pollution de certains écosystèmes aquatiques).

Diminuer notre consommation d'eau, respecter les consignes préfectorales ou locales lors des épisodes de séche-



Photo CCPC : source de la Doué

resse et ne pas jeter de déchets dans les toilettes sont autant de bonnes

habitudes à prendre dès aujourd'hui pour protéger notre ressource en eau.

La commune de Villy le Bouveret a fait des travaux pour utiliser une ancienne fosse septique située entre les logements sociaux et la mairie afin de faire une réserve d'eau pour ne pas puiser dans les ressources naturelles lors de l'arrosage des fleurs notamment.

Des conseils pour limiter la consommation d'eau



Installer un mousseur sur les robinets

En mélangeant de l'air avec l'eau qui sort du robinet, un mousseur réduit le débit mais pas la pression. On en trouve dans les magasins de bricolage et les quincailleries.

Économie réalisée : 50% de la consommation d'eau d'un robinet.



Vérifier et réparer les fuites

Relevez le compteur d'eau avant d'aller dormir. S'il a augmenté pendant la nuit, c'est qu'il y a une fuite. Économie réalisée : jusqu'à 100 litres d'eau par jour.



Prendre une douche et éviter les bains

Prenez des douches courtes et évitez les bains. 4 minutes, le temps recommandé, équivaut à la durée d'une chanson de votre playlist préférée. Économie réalisée : 110 litres d'eau à chaque douche.



Installer un récupérateur d'eau de pluie

Un récupérateur d'eau permet de réutiliser l'eau de pluie qui tombe des gouttières. Chaque litre stocké, c'est un litre d'eau économisé. Bon à savoir : Si le récupérateur d'eau est un bon allié du jardinier pour stocker au mieux les faibles précipitations estivales, il est préférable de choisir un réservoir fermé pour éviter la prolifération des moustiques.



Installer un goutte-à-goutte

Acheminer l'eau directement aux racines évite son évaporation. On arrose moins, mais on arrose mieux. Économie réalisée : jusqu'à 50% de la consommation. Bon à savoir : le paillage des pieds de plans est également un geste bien connu des jardiniers pour retarder l'assèchement des sols. Combiné à un arrosage au goutte à goutte, les plantes profitent au mieux de l'eau qui leur est apportée.

Comité de jumelage

Après une trop longue absence, c'est avec un immense plaisir que nous avons à nouveau pu recevoir en 2022 nos bons amis de Gutenberg.



C'est en effet à la fin du mois de mai, le jeudi 26, qu'est arrivé sur la place du village, après un périple sans histoire de quelques heures, le car de Gutenberg nous amenant une cinquantaine de participants, principalement les « usual suspects » !

Après de joyeuses retrouvailles, nos amis de Gutenberg nous ont rapidement surpris en offrant au village de Villy le Bouveret deux pieds de leurs vignes locales qui ont immédiatement été plantés dans la bonne humeur par nos idylles. Vint ensuite l'échange de discours de bienvenue et le partage du verre de l'amitié dans la salle du Cercle, ainsi

que
la
ré-



partition de nos visiteurs dans les familles d'accueil.



La rencontre s'est donc déroulée sur trois jours avec au

programme du vendredi la descente (et la remontée!) dans les impressionnantes (et frisquettes) grottes de Cerdon et bien évidemment, tant qu'à faire, une visite avec dégustation très appréciée d'un caveau traditionnel local. La journée s'est achevée par un repas très agréable à la Clef des Champs.

Tradition oblige, la journée « libre » du samedi était laissée à l'imagination des familles d'accueil, chargées donc de faire découvrir, d'une manière ou d'une autre, les richesses de notre région à leurs hôtes.



Et toujours suivant la tradi-

Cérémonie du 11 Novembre

Un hommage partagé

Les communes de Villy le Bouveret et Menthonnex-en-Bornes ont repris la formule d'avant Covid pour célébrer la commémoration de l'Armistice de 1918.

Une « petite » cérémonie s'est d'abord déroulée au monument aux Morts de Menthonnex puis la cérémonie principale a eu lieu à Villy en pré-

sence des maires des deux communes ainsi que des représentants des sapeurs-pompiers, des gendarmes et du 27ème BCA.

Les nombreux enfants présents ont chanté des chants patriotiques avec la collaboration de leurs instituteurs.

La foule était nombreuse, rassemblée devant le monument aux Morts pour

saluer la mémoire des Favis tombés pendant les deux guerres.

La cérémonie s'est poursuivie avec le pot de l'amitié sous un soleil généreux. Elle s'est achevée par le passage du relais de la flamme du Soldat Inconnu effectué par les coureurs du 27ème BCA.



A gauche : le dépôt de gerbe

A droite : relais de la flamme par le 27ème BCA



Personnel communal

Bienvenue aux secrétaires de mairie

Séverine Chappaz et Karen Da Costa ont pris leurs fonctions à la mairie entre fin juin et début juillet 2022. Elles arrivent toutes les deux de la mairie de Groisy où elles étaient en poste depuis six ans. Elles remplacent respectivement Marion Lupkins et Aline Vionnet.

Séverine occupe le poste de secrétaire de mairie : elle gère l'accueil du public, l'état-civil, les élections, la comptabilité, le

social et autres missions inhérentes à ce poste.

Karen s'occupe de l'urbanisme, du foncier, du bulletin communal et des sorties organisées par la commune (jumelage et sortie des retraités).

Le petit mot :

Karen : « Je suis très heureuse d'avoir rejoint la commune de Villy le Bouveret où j'ai déjà mes petites habitudes.

La passation de poste avec Aline s'est très bien passée et je suis contente de mettre mes compétences au service des Favis. »

Séverine : « Après 10 ans dans le monde bancaire, je suis dans la fonction publique depuis 2016.

Après avoir été sur un poste d'accueil puis de secrétariat technique, j'ai rejoint la commune fin juin 2022 en remplacement de Marion.



Association des Parents d'Elèves de Menthonnex et Villy

Présentation des membres de l'APEMV pour l'année scolaire 2022-2023



Association des Parents d'Elèves de Menthonnex en Bornes - Villy le Bouveret

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des parents bénévoles des écoles maternelle et élémentaire de Menthonnex en Bornes et Villy le Bouveret. Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau bureau ainsi que les membres actifs. Nous tenions à remercier l'équipe sortante qui a organisé de superbes événements et qui reste à nos côtés cette année en soutien.



Camille
Présidente



Mélanie
Vice-Présidente



Clarisse
Trésorière



Aurélie
Secrétaire



Elisabeth



Fabrice



Vanessa



Aude



Floriane



Emilie



Rémi



Julie



Samantha



Elodie



Fanny

Des idées? Des questions?

De nouvelles idées, des suggestions d'animations, des questions? N'hésitez pas à vous faire connaître, à nous interpeller devant l'école ou à nous en faire part par mail à apementhonnexvilly@gmail.com

Le mot de la présidente

« C'est avec une grande responsabilité qu'une nouvelle équipe a pris le relais au sein de l' APE MV mi-septembre.

Nous rappelons que nous sommes bénévoles et motivés pour soutenir au mieux nos deux écoles dans leurs projets pédagogiques.

Nous comptons sur vous, parents, pour votre présence bénévole pendant nos événements pour récolter le plus de fonds possible afin d'offrir à nos enfants la chance de vivre de nouvelles expériences dans un cadre éducatif et dans l'apprentissage au travers d'activités : sorties, voyages, spectacles...

Au plaisir de tous vous voir prochainement. »

Ensemble pour nos enfants

L'équipe de l' APEMV

Un nouveau prestataire pour le restaurant scolaire

Présentation de Leztroy



Leztroy
la nature a du goût

Depuis deux ans, la qualité des repas fournis par notre prestataire n'était pas à la hauteur, et cela constaté par les retours des parents, enseignants et personnel de cantine. Les services associés étaient tout aussi médiocres. Après ce constat, nous nous sommes donc mis à la recherche d'un nouveau fournisseur.

Après quelques réunions et une visite des cuisines très appréciée, le choix s'est porté sur l'entreprise Leztroy, basée à La Roche-sur-Foron.

Cette entreprise, très réputée dans la région, fournit des repas de qualité, basés sur des produits bio mais aussi et surtout locaux en privilégiant les circuits courts, la cuisine traditionnelle et non industrielle.

Après trois mois de partenariat, et même si le prix des repas a dû être augmenté, nous sommes ravis d'entendre des retours très positifs des usagers, en premier lieu des enfants, quant à la qualité des repas. Le gaspillage a été, par conséquent, également fortement réduit.

Nous espérons bien sûr que cela perdurera dans le temps.

Départs d'Anouk Lavorel et de Pascal Marcuzy

La fin d'année scolaire 2022 a été marquée par deux départs.

Pour l'école de Villy le Bouveret, c'est Anouk Lavorel qui vole vers de nouveaux horizons professionnels. Anouk est arrivée à l'école de Villy le Bouveret en 2002 et était l'institutrice des CE1.

Pour l'école de Menthonnex-en-Bornes, c'est le directeur Pascal Marcuzy qui est parti en retraite.

Arrivé en 1986 en tant qu'instituteur sur la commune, Pascal y a enseigné pendant 36 ans. Nommé tout d'abord à l'école de La Rippaz, une classe unique d'une quinzaine d'élèves, il a rejoint l'école du chef-lieu en 1989 puis a pris la direction en 1992.



Nous leur souhaitons une excellente continuation



La bibliothèque le « bateau livre » est à la page

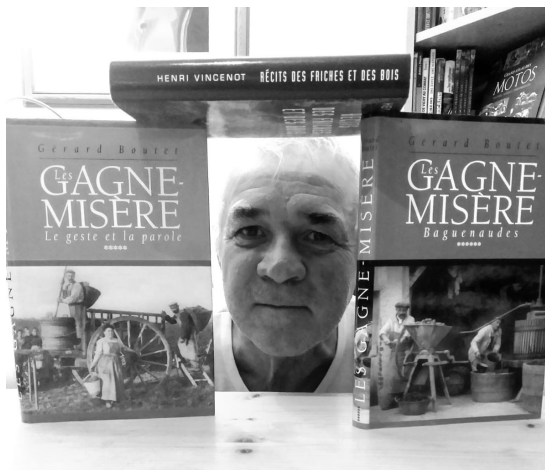
Présentation des bénévoles

Myriam Guiboud- Ribaud : Notre experte BD adulte et jeunesse.

Toujours une nouveauté à nous faire découvrir et pour tous les



Dominique Rippe : Retrouvez Dominique tous les mardis soirs et n'hésitez pas à lui demander des conseils pour votre jardin et vous présenter la grainothèque.



Marie-Pascale Mutumpa : Marie-Pascale vous accueille tous les vendredis. Dernière recrue de la bibliothèque pour notre plus grand plaisir. Elle vous conseille et vous présente nos dernières nouveautés choisies avec soins.



Adeline Bouchet : Les petites mains des animations, c'est Adeline et ses deux filles. Toujours une idée en tête. Bientôt vous aurez le programme.



Anne-Sophie Nollet : Responsable énergique présente dans l'aventure du Bateau Livre depuis 5 ans. Elle accueille la garderie du vendredi soir avec sa fille et propose des animations pour le plaisir.

Horaires de la bibliothèque

Les bénévoles vous accueillent :

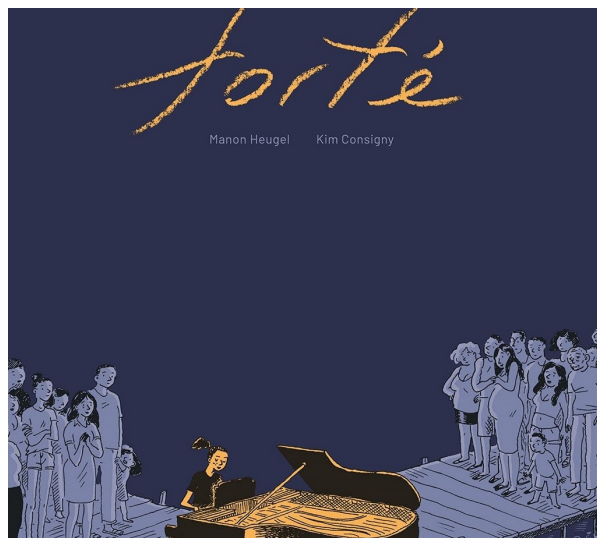
Le mardi de 16h30 à 18h00

Le mercredi de 10h00 à 11h30

Le vendredi de 16h30 à 18h00

La bibliothèque est fermée pendant les petites vacances scolaires et le mois d'août.

Coup de cœur des bénévoles de la bibliothèque



Forté – Heugel Manon, Consigny Kim, Dumeige Anne-Sophie, Éditions Dargaud, 2019.

Résumé : À la mort de son père dans la favela de Belém, Flavia fait une rencontre qui va changer sa vie. Pianiste passionnée et talentueuse, elle obtient une bourse pour étudier le piano à Paris. Là-bas, elle va travailler de façon acharnée pour réaliser son rêve, devenir pianiste concertiste et faire sortir sa

mère de la favela, et ce, malgré tous les obstacles et les doutes qui se placeront sur son chemin...

Un premier roman graphique pour l'autrice qui nous emmène dans une histoire pétillante et vivante, à l'image de son héroïne, habitée par une volonté farouche de s'en sortir par la musique, au risque d'étouffer ses propres sentiments.

Zoom sur la Micro-Folie de la bibliothèque intercommunale André Dussolier

Nous avons testé pour vous ce nouvel espace. La Micro-Folie consiste en un musée numérique au cœur de la bibliothèque complété par un écran géant, des tablettes, un FabLab et des postes de réalité virtuelle. Le musée numérique permet d'accéder aux richesses artistiques et culturelles de la France.

Lors de notre essai, nous avons pu nous prendre pour des oiseaux et survoler le Mont-Blanc grâce à la réalité virtuelle. Nous avons découvert les œuvres d'art via les tablettes numériques. L'objet connecté permet de s'arrêter sur l'œuvre de son choix et d'en découvrir tous les secrets. On

peut aussi accéder à des jeux tels que des puzzles et reconstituer un tableau ou une photographie. Et cela en toute liberté.

La Micro-Folie est un espace familial où chacun peut trouver matière à se détendre, à réfléchir ou à apprendre en s'amusant.

La Micro-Folie c'est aussi des ateliers : les Ateliers Micro-Folie sont des ateliers pour les enfants de 4 à 7 ans et de 8 à 11 ans et pour les ados de 12 à 15 ans. Au programme : découverte du Musée numérique, visites commentées et ateliers créatifs et numériques.



Une Favié vous fait (re)découvrir le yoga

Anne-Claire Mihalic signe son premier ouvrage dédié à la découverte du yoga.

Une séance de dédicace sera prévue le samedi 9 septembre 2023 de 10h à 12h lors de l'atelier bien-être à la bibliothèque le Bateau Livre.



Les évènements de notre commune en 2022 en images...



29 avril : remise de la médaille à Jacques TISSOT



14 mai : dédicace M. BOUVERAT (remise du livre à Fernand BOUCHET, en haut à droite et dédicace, à gauche)

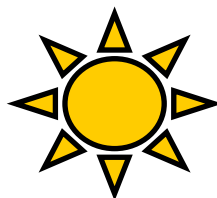


2 et 3 juillet : fête paysanne



21 mai : Mobymithic

Eté : animations au centre de loisirs





1er septembre : rentrée scolaire



18 octobre : conseil des écoles



25 octobre : réunion d'information sur le loup organisée par la



11 novembre : commémorations



Octobre : réfection du parvis de l'église



3 décembre : marché de Noël



24 décembre : arbre de Noël

Point sur la réglementation pour les nuisances sonores

Afin de respecter le bien-vivre ensemble, la commune de Villy le Bouveret a mis en place depuis 2008, une réglementation spécifique sur les nuisances sonores. Voici les règles en vigueur :

« L'emploi d'engins motorisés destinés aux travaux de bricolage ou de jardinage est réglementé sur tout le territoire de la commune de Villy le Bouveret.

Les appareils ou outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc..., peuvent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

En dehors de ces heures, leur emploi est interdit. »

L'intégralité de l'arrêté est disponible en mairie.

Respectons ces dispositions pour le bien-être de tous !



Les évènements à Villy :

- * **21 juillet** : de 16h30 à 19h30 Don du sang
- * **2 septembre** : repas du village
- * **4 septembre** : rentrée scolaire et café des parents
- * **9 septembre** : atelier bien-être et séance dédicace - Bibliothèque
- * **17 septembre** : marche gourmande
- * **22 septembre** : « La nuit est belle » - Coupure de l'éclairage public
- * **23 septembre** : journée de l'environnement
- * **30 septembre et 1 octobre** : Oktoberfest – Cercle Rural
- * **16 et 17 décembre** : apéro festif – Cercle Rural
- * **24 décembre** : veillée de Noël – Cercle Rural



Horaires d'ouverture de la mairie au public :

lundi 13h30-17h00
jeudi 14h00-18h30



La mairie sera fermée pour congés d'été du lundi 10 août au mercredi 23 août inclus

Pour toute urgence, merci de contacter Monsieur le Maire au 06.60.42.99.08

+33(0)4 50 68 08

09

mairie@villy-le-